



SDDEA

*Cité administrative des Vassaulles
CS 23076 - 10012 TROYES CEDEX*

Date de convocation :
01 06 2023

Date d'affichage :
01 06 2023

Nombre de membres : 570

**Nombre de membres en
exercice :** 570

**Nombre de membres qui
assistent à la séance :**
296 dont 62 procurations

Ayant pris part au vote :
422 voix

Résultat du vote :
Pour : 391
Contre : 2
Abstention : 29

Extrait du registre des délibérations

Séance du 08 06 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit juin à dix-huit heures, les membres de l'Assemblée Générale légalement convoqués se sont réunis à l'Auditorium du Centre de Congrès de l'Aube à Troyes sous la présidence de Monsieur Nicolas JUILLET, Président.

Assiste également à la réunion :

M. Stéphane GILLIS, Directeur Général.

Secrétaire de séance :

M. Gilles JACQUARD a été élu secrétaire de séance.

• **Compétence Eau Potable :**

Présents : Mmes, MM. Xavier Adnot, Franck Agrapart, Fabrice Antoine, Denis Aubry, Michel Aubry, Rémy Banach, Bruno Baudoux, Christian Baudoux, Etienne Bazin, Valérie Bazin-Malgras, Dominique Beaujard, Jean-Marie Beaussier, Claude Berlot, Thibault Bernard, Guy Bernier, Marie-Claire Beudot, Grégory Biche, David Bidault, Dominique Boisseau, Sébastien Bolzani, Marie-Françoise Bomberger, Isabelle Bosteaux, Christian Bouchet, Rachida Boudadi, Francis Bouillet, Ludovic Bouniol, Véronique Bourgeois-Scheffmann, Eric Boussel, Gérard Bouverot, Alain Boyer, Jacques Brement, Marc Bret, Patrick Briquet, Patrick- Briquet, Pascal Bruant, Philippe Cain, Jean-Marie Camut, Marie-Ange Chalvet, Anicet Champagne, Fabrice Chapron, Jean-François Clerin, Marcel Collot, César Cornaz, Nathalie Corso, Gilles Courtaban, Jérôme Cuisin, Jean-Pierre Dailly, Michel Dalle, Philippe Dallemagne, Gérard De Villemereuil, Eric Debouy, Dominique Deharbe, Francis Della Vedova, Christian Denormandie, Bruno Dezobry, Gérard Dorez, Jean-Claude Dormont, Boris Driat, Christian Dupaty, Olivier Duquesnoy, Didier Durand, Laurence Duteurtre, Marcel Estrade, Fabrice Etienne, Pascal Fassert, Joannic Feugey, Gilles Figiel, Daniel Filippi, Sophie Fillot, Lydie Finello, Thierry Francois, Denis Frerotte, Bertrand Gasner, Marcel Gatouillat, Jean-Marie Gautherot, Anne-Sophie Gauthier, Daniel Germain, Etienne Ghisalberti, Thierry Gibier, Jean-Paul Godefert, Michel Godek, Pascal Groia, Patrick Grosjean, Gérard Guerre-Genton, Philippe Gundall, Maud Guyot, William Handel, Cédric Herblot, Charles Hittler, Jeannette Horiot, Daniel Houard, Marie-Laure Hrvoj, Daniel Hubschwerlin, Michel Isselin, Philippe Janny, Henri-Paul Joanot, Pierre Jobard, Dominique Jollard, Nicolas Juillet, Alain Kauffmann, Jean-Pierre Lambert, Pascal Lamblot, Michel Lamy, Patrice Landreat, Claudie Lanoux, Philippe Launoy, Marie Le Corre, Jérémy Lebecq, Philippe Leclercq, Bernard Lemaitre, Flavienne Lemelle, Philippe Lemoine, Michel Lepage, Ombeline Lequien, Marie-Thérèse Leroy, Ludovic Levain, Brigitte Leymberger, Pascal Lorion, Claude Lorphelin, Jean-Marie Maillat, Gérard Maillet, Pascal Malarmey, François Mandelli, Emmanuel Mannoury, Jean-Charles Marasse, Barnabé Martin, Rémy Marty, Jean-Charles Massey, Hervé Masson, Bertrand Masure, Jean-Yves Mathias, Jean-Yves Mathias, Noël Matthys, Lionel Maugoust, Bruno Mayeur, Bernard Meilliez, Jean-François Meirhaeghe, Pascal Mellier, Jean-François Micheletti, Marie-Josée Moisuc, Francis Moreau, Ambroise Moreaux, Claude Munoz,

Philippe Ninoreille, Karima Ouadah, Régis Packo, Fabrice Pargat, Pascal Parigaux, Fabrice Partout, Patrice Payen, Daniel Pesenti, Jean-Marc Petit, Denis Philippe, Jean-Michel Pietremont, Denis Pinto, Pierre Poilve, Françoise Poinset, Stéphane Prunier, Jean-Louis Pulby, Farid Rahamnia, Hervé Rambaud, Gilles Renoir, Cécile Ribaille, Dany Robin, Sylvain Roger, Danielle Roussard, Jacky Roy, Anne-Marie Royer, Pascal Santel, Maëlle Savry, Thierry Schamme, Xavier Schmidt, Didier Scohy, Marc Sebeyran, Jean-Pierre Seguin, Dominique Seurat, David Simon, Michel Simonnot, Fabrice Spieser, Henri Stevez, Gérald Tarin, Didier Thiebaut, Christine Thomas, José Vazquez, Jean-Michel Viart, Philippe Villain, Gérard Villat, Fabien Vincent, Joseph Vitu, Michel Volhuer, Fatma Yilmaz, Olivier Yot.

Sont excusés et donnent procuration :

M. Philippe Arbona donne procuration à M. Christian Dupaty,
M. Franck Barroy donne procuration à M. Nicolas Juillet,
M. Alain Baudouin donne procuration à M. Bertrand Masure,
M. Bruno Beltramelli donne procuration à M. Philippe Dallemagne,
M. Gérard Bergerat donne procuration à M. Barnabé Martin,
M. Jean-François Bertin donne procuration à M. Gérard Dorez,
M. Philippe Borde donne procuration à M. Michel Aubry,
M. Jean-Paul Braun donne procuration à M. Dominique Deharbe,
M. Roland Broquet donne procuration à Francis Della Vedova,
M. Pascal Carillon donne procuration à M. Daniel Pesenti,
M. Laurent Carric donne procuration à M. Bernard Meilliez,
M. Jean-Michel Cochet donne procuration à Mme Anne-Sophie Gauthier,
M. Joël Coffinet donne procuration à M. Régis Packo,
Mme Isabelle Collin donne procuration à M. Gilles Figiel,
M. Jean-Pierre Cornevin donne procuration à M. Gilles Renoir,
M. Claude Cottan donne procuration à M. Pierre Poilve,
M. Jean-Christophe Crombez donne procuration à M. Pascal Fassert,
M. Fadi Dahdouh donne procuration à Mme Christine Thomas,
M. Julien De Bruin donne procuration à M. Daniel Germain,
M. Thomas Debelle donne procuration à M. Nicolas Juillet,
M. Jean-Philippe Depoisson donne procuration à M. Jean-François Micheletti,
M. Jean-Luc Dragon donne procuration à M. Gilles Jacquard,
M. Maxime Dusacq donne procuration à M. Jean-Marie Maillat,
M. David Dutheil donne procuration à Gérard Maillat,
M. Fabrice Garandel donne procuration à M. Pierre Poilve,
M. Thierry Gayet donne procuration à M. Michel Simonnot,
M. Dominique Girard donne procuration à M. Stéphane Mele,
M. Gérard Guery donne procuration à M. Gilles Courtaban,
Mme Virginie Guillaumet donne procuration à Mme Flavienne Lemelle,
Mme Isabelle Heliot-Couronne donne procuration à M. Dominique Boisseau,
M. Silvain Henriot donne procuration à Mme Marie-Josée Moissuc,
M. Denis Hunin donne procuration à Mme Lydie Finello,
M. Pascal Jeanson donne procuration à M. Michel Aubry,
M. Frédéric Lenouvel donne procuration à M. Michel Lamy,
M. Jacky Lienhardt donne procuration à M. Michel Isselin,
M. Thierry Lorne donne procuration à M. Daniel Germain,
M. Raymond Luck donne procuration à Mme Marie-Claire Beudot,
Mme Catherine Massons donne procuration à M. Joannic Feugey,
M. Julien Mauvignant donne procuration à Mme Véronique Bourgeois-Scheffmann,
Mme Cindy Menissier donne procuration à M. Gérard Maillat,
M. Thierry Mercuzot donne procuration à Rémy Banach,
Mme Véronique Nonciaux-Grados donne procuration à Mme Marie-Thérèse Leroy,
Mme Christelle Oberlinger donne procuration à Lydie Finello,
M. Jean Oddou donne procuration à Pascal Groia,
M. Jean-Pierre Perreau donne procuration à Bertrand Masure,
M. Patrick Petitjean donne procuration à M. Patrick Grosjean,
Mme Sylvie Quintart donne procuration à M. Olivier Duquesnoy,
M. Frédéric Serra donne procuration à M. Bruno Baudoux,
M. François Talbot donne procuration à M. Philippe Gundall,
M. Denis Tardieu donne procuration à M. Thibault Bernard,

M. Jean-Michel Valton donne procuration à M. Michel Lamy,
M. Bruno Vial donne procuration à Mme Nathalie Corso,
Mme Gisèle Viardin donne procuration à Mme Marie Le Corre.

Absents : Mmes, MM. Christophe Aubry, Eric Bailly-Bazin, Dany Bardon, Damien Barroy, Jean-Pierre Baudouin, Michel Bayon, Thierry Benoist, Colette Berthelley, Dominique Berthelot, Jean-Baptiste Bertin, Serge Bethouart, Loëtitia Beury, Arnaud Bisig, David Blanchon, Bastien Blanchot, Jean-Pierre Blasson, Alexandre Bonnet, Sandra Bord, Aurélien Bosseler, Charlène Boulange, Claude Boury, Aurélien Branche, Maryse Brisset, Patrick Brodard, Josette Brouillard, Michel Burr, Laurence Caillet, Jean-Baptiste Camut, François Caquard, Fabien Caritte, Marie-Laure Caterino, Jésus Cervantes, Bernard Champagne, Nathalie Champion, Jean-Marie Charney, Guy Charpentier, Daniel Chauchefoin, Bertrand Chevalier, Elodie Chevillard Bert, Michel Coache, Jérôme Coessens, Patrick Colinot, Benoit Collard, Denis Coquard, Didier Coquet, Christian Coste, Pascal Coutord, Katia Da Rocha, Jean-Marc Daugrain, Gilles De Cockborne, Marie-Chantal De Zutter, Jacky Defert, Valérie Delacre, David Delandeta, Roland Delannoy, Christian Denormandie, Pascal Deschamps, Dominique Descharmes, Denis Desmares, Pascal Desrousseaux, Anne Dhalluin, Guy Dollat, Olivier Doussot, Jean-Bastien Doyen, Damien Driat, Christian Duc, Arnaud Dumont, Dolorès Faugere, Jérôme Ferre, Jérémy Flogny, Jean-Luc Follot, Fabien Fosse, Stéphanie Fraenkel, Pascal Francois, Thierry Garçonat, Elisabeth Gariglio, Solange Gaudy, Claude Gaurier, Sébastien Gautherot, Jean-Philippe Gauvain, Patrick Gauvain, Thierry Godin, Patrick Gombault, Delphine Griffon, Claude Gruet, Jacky Gublin, André Guenard, Raphaël Guenard, Damien Guerinot, Robert Guillemain, Gulcan Gultekin, Jérémy Guyot, Jacky Gye-Jacquot, Virgil Hennequin, Virgil Hennequin, Dominique- Henry, Odile Heukauffer, Jack Hirtzig, Nicolas Honore, Jean-Luc Hugerot, Gérard Hugot, Françoise Isigkeit, Matthias Jacquard, Jérôme Jacquemier, Philippe Jardon, Casimir Jay, Louis Jeanson, Michel Jerome, Alain Jeune, Alain Jussiaume, Philippe Lacaille, Raphaële Lanthiez, Claude Large, Jean-Baptiste Laurey, Nicolas Lavaud, Philippe Lazaro, Jean-Pierre Le Neuder, Philippe Leboudec, Catherine Ledouble, Claude Legaux, Jean-François Leix, Jean-Roch Lemoine, Jean-Claude Leonard, Daniel Leplat, Bernard Lesaux, Pascal Leseurre, Dominique Lhomme, Alain Lieutier, Christian Lionnet, Thierry Magnien, Denis Mailier, Eric Maison, Guillaume Maman, Cédric Marchais, Bruno Marchand, Pascal Marchizet, Baptiste Marnat, Linda Marquis, Alain Martin, Brice Martin, Bruno- Martin, Florence Martin, Damien Masson, Patrick Maufroy, Romain Mellottee, Olivier Menissier, Alain Mennetrier, Michèle Meresse, Eric Meurville, Olivier Migne, Jean-Claude Mignon, Alexandre Mignot, Patrice Millard, Christophe Milley, William Minisini, Alain Moisan, Jean-Jacques Montagne, Michel Moreau, Pierre-Marc Najotte, Christian Namont, Lionel Olivier, Jean-Luc Orillon, Jean-Louis Oudin, Michel Oudin, Hervé Pacquetet, Wlady Pailliez, Michel Pajot, Christophe Pasieczny, Thierry Pasquier, Hervé Payen, Didier Pelois, Laurence Pestel, Jean-Pierre Petitet, Eric Pilliet, Jean-Louis Pinet, Bruno Pittia, Philippe Ployez, Philippe Pollantru, Rodolphe Porcellini, Pierre Poulet, Michel Pourille, Pascal Prevot, Eric Quignard, Michel Ramlot, Pascal Ranc, Olivier Raudin, Thibaut Regner, Régis Renard, Jean-Baptiste Ribault, Mathieu Ronciere, Guillaume Rondelet, Claudine Rosenstiel, Pauline Rousseau, Robert Rousselot, Régis Royère, Eric Savouré, Sullivan Seurat, Eric Simon, Michaël Simon, Alexandre Simphal, Hervé Somsois, Christian Stapf, Sylvain Taupin, Jean-Marc Thomas, Michaël Thomas, Valérie Tiedrez, Christophe Tournemeulle, Ludovic Touvier, Emma Trimbur, Marie-Lucie Vilain, Francis Villers, Thierry Vincent, Gilles Virey, Yvette Voinchet, Christophe Volhuer, Anna Zajac.

- **Compétence Assainissement Collectif :**

Présents : Mmes et MM. Fabrice Antoine, Michel Aubry, Rémy Banach, Grégory Biche, David Bidault, Sébastien Bolzani, Francis Bouillet, Philippe Cain, César Cornaz, Philippe Dallemagne, Laurence Duteurtre, Gilles Figiel, Daniel Filippi, Hubert Florentin, Etienne Ghisalberti, Charles Hittler, Marie-Laure Hrvoj, Florent Hurpeau, Philippe Janny, Gérard Maillet, Pascal Malarmey, Emmanuel Mannoury, Rémy Marty, Bertrand Measure, Jean-Yves Mathias, Noël Matthys, Philippe Ninoreille, Denis Philippe, Stéphane Prunier, Jean-Louis Pulby, Sylvain Roger, Didier Thiebaut, Jean-Michel Viart, Fatma Yilmaz.

Sont excusés et donnent procuration :

M. Serge Beauvallet donne procuration à M. Fabrice Antoine,
M. Philippe Borde donne procuration à M. Michel Aubry,
M. David Dutheil donne procuration à M. Gérard Maillet,
M. Thierry Mercuzot donne procuration à M. Rémy Banach.

Absents : Mme et MM. Jean-Baptiste Bertin, Laurence Caillet, Damien Driat, Arnaud Dumont, Eric Gnaegi, Claude Gruet, Damien Guerinot, Gérard Hugot, Philippe Lacaille, Bruno Marchand, Brice

Martin, Olivier Migne, Christian Namont, Christophe Pasieczny, Eric Pilliet, Pascal Prevot, Michel Ramlot, Régis Renard, Jean-Baptiste Ribault, Michel Tassin.

• **Compétence Assainissement Non Collectif :**

Présents : MM. Xavier Adnot, Jacques Brement, Francis Della Vedova, Philippe Etcheto, Marcel Gatouillat, Victor Guilbard, Jean-Albert Hosdez, Gilles Jacquard, Ludovic Levain, Barnabé Martin, Jean-Yves Mathias, Noël Matthys, Bernard Meilliez, Fabrice Pargat, Patrice Payen, Jean-Michel Pietremont, Hervé Rambaud, Michel Simonnot.

Sont excusés et donnent procuration :

M. Dominique Baroni donne procuration à M. Gilles Jacquard,
M. Roland Broquet donne procuration à M. Francis Della Vedova.

Absents : Mmes et MM. Bernard Anxionnaz, Michel Bayon, Loëtitia Beury, Véronique Bourgeois-Scheffmann, Jésus Cervantes, Gilles De Cockborne, Jean-Luc Dragon, Fabienne Godot, André Guenard, Virgil Hennequin, Silvain Henriet, Dominique- Henry, Jean-Jacques Lagoguey, Claude Large, Jean-François Leix, Véronique Nonciaux-Grados, Gilbert Pernin, Clément Plet,

• **Compétence GeMAPI :**

Présents : Mme et MM. Denis Andry, Fabrice Antoine, Rémy Banach, Alain Boyer, Patrick Briquet, Jean-Marie Camut, Michel Dalle, Francis Deon, Albert Desveronnières, Jean-Albert Hosdez, Marie-Laure Hrvoj, Michel Lamy, Pascal Lorion, Stéphane Mele, Stéphane Prunier, Dominique Seurat, Didier Thiebaut, Jean-Michel Viart, Philippe Villain.

Sont excusés et donnent procuration :

M. Bruno Martin donne procuration à M. Alain Boyer.

Absents : Mme et MM. David Bidault, Christian Denormandie, Guy Dollat, Jean-Jacques Lagoguey, Catherine Mandelli.

• **Compétence Démoustication :**

Présents : Mme et MM. Rémy Banach, Claude Homehr, Stéphane Mele.

Sont excusés et donnent procuration :

Mme Cécile Baudesson donne procuration à M. Stéphane Mele,
M. Marcel Ceunebroucke donne procuration à M. Rémy Banach.

Absents : MM. Silvain Henriet et Bruno Martin.

OBJET DE LA DELIBERATION	Communication des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes – Grand Est concernant la gestion du SDDEA pour les exercices 2016 et suivants
---------------------------------	--

Pièce-jointe : Plan d'action

Vu le Syndicat Mixte Ouvert de l'Eau, de l'Assainissement Collectif, de l'Assainissement Non Collectif, des Milieux Aquatiques et de la Démoustication (SDDEA), créé depuis le 1^{er} juin 2016 en application de l'arrêté préfectoral DCDL-BCLI 201681-0003 du 21 Mars 2016 ;
Vu les statuts du SDDEA dans leur version en vigueur à la date de la séance ;
Vu le règlement intérieur du SDDEA dans sa version en vigueur à la date de la séance ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code des juridictions financières notamment les articles L.243-1 et L.243-9 ;
Vu la délibération n°AG20220630_1 de l'Assemblée Générale en date du 30 juin 2022 portant communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale de Comptes.

LE PRESIDENT EXPOSE AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE,

La Chambre Régionale des Comptes – Grand Est a réalisé le contrôle des comptes et de la gestion du SDDEA de l'exercice 2016 à la période la plus récente.

L'entretien de fin de contrôle prévu à l'article L.243-1 du Code des juridictions financières a eu lieu entre le rapporteur et l'ordonnateur le 4 mars 2021.

Les observations provisoires ont été communiquées au Président du SDDEA par courrier du 22 septembre 2021.

Après examen des réponses reçues, le rapport d'observations définitives a été délibéré par la Chambre dans sa séance du 24 février 2022.

Par délibération n°AG20220630_1, les membres de l'Assemblée Générale du SDDEA ont le 30 juin 2022 pris acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes et ont débattu sur son contenu.

En vertu des dispositions de l'article L.243-9 du code des juridictions financières, « *Dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes. Ce rapport est communiqué à la chambre régionale des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués. Cette synthèse est présentée par le président de la chambre régionale des comptes devant la conférence territoriale de l'action publique. Chaque chambre régionale des comptes transmet cette synthèse à la Cour des comptes en vue de la présentation prescrite à l'article L. 143-9.* »

A ce titre, le plan d'action annexé a été détaillé en Assemblée Générale le 08 juin 2023 et sera communiqué à la Chambre Régionale des Comptes.

L'ASSEMBLEE GENERALE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes ;
- **DE DEMANDER** au Président du SDDEA de communiquer le plan d'action annexé à la Chambre Régionale des Comptes – Grand Est.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.ⁱ

**Pour extrait conforme,
Le Président,**



NICOLAS JUILLET
2023.07.11 08:50:16 +0200
Ref:20230704_142801_1-3-O
Signature numérique
le Président

Nicolas JUILLET

Nicolas JUILLET

ⁱ La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne (R.421-1 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

PLAN D'ACTION

Type	N°	Libellé	Commentaire	Action	Statut
Rappel au droit	1	Disposer, pour chacun des budgets, d'un inventaire exhaustif conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 (Tome 2, Titre 4, chapitre 3)	Il s'agit ici principalement d'une conséquence des transferts de compétences. La régularisation de l'antériorité comptable et patrimoniale prend du temps et s'inscrit dans un projet plus large, impliquant la Régie du SDDEA, en lien étroit avec les services de la DGFIP.	Fiabilisation de l'actif : - Apurement de l'actif existant (suppression des lignes devenues sans objet, transfert des comptes 23 en 21) ; - Mise en cohérence du compte de gestion et du compte administratif (identification et correction des écarts).	En cours
Rappel au droit	2	Procéder au versement de subventions exceptionnelles conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4 (Titre 2 ; le cadre comptable, page 92)	Ce rappel au droit porte sur la convention d'aide au renouvellement des ouvrages, un dispositif d'aide sous forme de bonification d'intérêts, dans la mesure où certains des bénéficiaires étaient des collectivités non membres. Nous avons soldé en 2017 ce dispositif d'aide par le remboursement anticipé de la totalité des programmes selon les tableaux de versement en vigueur. En outre, l'immense majorité des collectivités concernées a depuis transféré sa compétence.		Réalisé
Recommandation	1	Définir une clé de répartition des dépenses communes aux budgets annexes et à la régie prises en charge par le budget principal	L'application littérale de cette recommandation nous conduira à recalculer un montant de cotisation, à la hausse comme à la baisse, sur la base des recettes et dépenses réalisées au cours de chaque exercice. Le mode de calcul actuel, basé sur les prévisions budgétaires a l'avantage de la stabilité. Néanmoins, il s'agit là d'une obligation réglementaire.	Proposition de solution pour la prochaine AG (novembre 2023).	A venir
Observation	29	Si un règlement budgétaire et financier n'est pas obligatoire dans un syndicat mixte ouvert, la diffusion de l'information et de l'ensemble des procédures budgétaires et financières aux services du syndicat participe à la bonne gestion de l'organisme.		Livrer un règlement budgétaire et financier au 01/01/2024.	En cours
Observation	60	La surestimation des prévisions budgétaires de chacune des 2 sections, notamment en section de fonctionnement, entraîne ainsi une mobilisation inutile des cotisations des membres du syndicat. La chambre invite l'ordonnateur à améliorer les prévisions budgétaires.	Cette situation était principalement liée à la nécessaire structuration des compétences, notamment de GEMAPI. Des recrutements ont été opérés et des plans pluriannuels de travaux, ainsi que les trajectoires des cotisations nécessaires pour les financer, ont été validés par les élus lors des AGR.	→Améliorer le taux de réalisation des travaux	En cours